Einwohnergemeinde Zermatt · Sicherheit
Kirchplatz 3 · Postfach 345 · CH-3920 Zermatt
Telefon +41(0)27 966 22 00
sicherheit@zermatt.ch · www.gemeinde.zermatt.ch

Interdiction générale des feux extérieurs

L'interdiction générale des feux extérieurs interdit d'allumer des feux de toute nature. Ceci dans le but de prévenir la survenue d'incendies de champs et de forêts en cas de risque très élevé de feux de forêt.

Règlement:

Activités suggérées

- ✓ L'utilisation de barbecues mobiles à faible dégagement de fumée (gril à gaz ou électrique) sur une surface ferme et ininflammable (par exemple, bases en béton, dalles de pierre, etc.) ;
- ✓ Les feux de bois fermés (poêle à bois, poêle en stéatite ou suédois, etc.) dans une maison, une maison de vacances ou un alpage avec un conduit de fumée conforme aux normes ;
- ✓ L'utilisation de barbecues fixes à bois ou à charbons dans les bâtiments fermés (restaurants, salles de banquet, etc.) avec un extracteur de fumée conforme aux normes.

Activités interdites

- × L'utilisation de barbecues mobiles à faible émission de fumée (gril à gaz ou électrique) situés sur ou à une distance de moins de 10 m de surfaces ou de plantes inflammables (au sol, dans une prairie, à proximité d'arbustes ou d'arbres, etc.) ;
- × L'utilisation de barbecues mobiles à forte fumée (tous les types de barbecues à bois ou à charbos, y compris les barbecues jetables) ;
- × Le tir de feux d'artifice ;
- × Le tir de feux d'artifice professionnels ;
- × L'utilisation de barbecues fixes à bois ou à charbons dans des abris entièrement ou partiellement ouverts, même s'ils disposent d'un dégagement de fumée conforme à la norme ;
- × L'utilisation de barbecues fixes ou de cheminées (au bois ou au charbon), également sur les aires de pique-publiques, les alpages ou les Alpes et les campings ;

- L'allumage de feux en contact direct avec le sol ;
- Le brûlage de déchets végétaux de toute nature à l'extérieur ;
- L'utilisation de machines à étincelles à proximité d'installations inflammables (torches de soudage, découpeuses de béton, meuleuses, etc.) ;
- Disperser des cendres ou des matériaux incandescents à l'extérieur ;
- Le lâcher de lanternes en papier volantes ou flottantes.

Conséquences

Il va sans dire que toute utilisation se fait sous l'entière responsabilité de la personne qui démarre le système et que cette personne sera tenue responsable de tout dommage. Par temps venteux, il convient de noter que les étincelles peuvent s`éparpiller et donc le risque d'incendie augmentent.

En tout état de cause, l'autorité compétente se réserve le droit d'intervenir contre l'utilisation de telles installations et d'émettre une interdiction de feux dans sa juridiction pour la période qu'elle juge nécessaire.

Toutes les activités permises doivent se dérouler sous la surveillance appropriée d'un adulte et dans le respect des mesures de sécurité situationnelles. En particulier, des agents extincteurs doivent être disponibles (seringue à eau, extincteur correspondant au type d'incendie, etc.).

Il ne faut pas oublier que lors de l'allumage d'un feu ou de l'utilisation d'un barbecue, de la fumée se produit et qu'un tiers peut alerter les pompiers. Dans un tel cas, les pompiers sont officiellement obligés de se déplacer et d'intervenir si nécessaire.

Les frais de déploiement sont facturés à l'auteur et un rapport est promis.

En cas d'incendie, alertez toujours et immédiatement les pompiers au 118 !

Feuerverbot

	Siedlungsgebiet & Offenland	Wald + 100 m Abstand	Hinweise
Raucherwaren	✗	✗	Zigaretten, Raucherwaren und Zündhölzer nicht sorglos wegwerfen, unabhängig der geltenden Gefahrenstufe.
Feuerstelle/Feuerschale	✗	✗	Keine Feuer im Freien. Die Anweisungen und Feuerverbote der Behörden unbedingt befolgen.
Befestigte Feuerstelle/Gartencheminée	✗	✗	
Kohlegrill/Pizza- und Brotofen	✗	✗	
Elektro- / Gasgrill	✓⚠	✓⚠	LÖSCH-WASSER Achten Sie in der Umgebung auf mögliche Brandrisiken und halten Sie Löschmittel bereit.
Hütte mit Kaminanlage	✓⚠	✗	Informieren Sie sich über die Nutzungsregeln beim Eigentümer. Nur mit zertifiziertem Rauchabzugsanlage
Unterstand	✗	✗	
Höhenfeuer	✗	✗	
Himmelslaterne	✗	✗	Immer verboten unabhängig der geltenden Gefahrenstufe.
Feuerwerk	✗	✗	Ohne Bewilligung nur erlaubt am Nationalfeiertag und Silvester. Im Wald und seiner Umgebung immer verboten unabhängig der geltenden Gefahrenstufe.